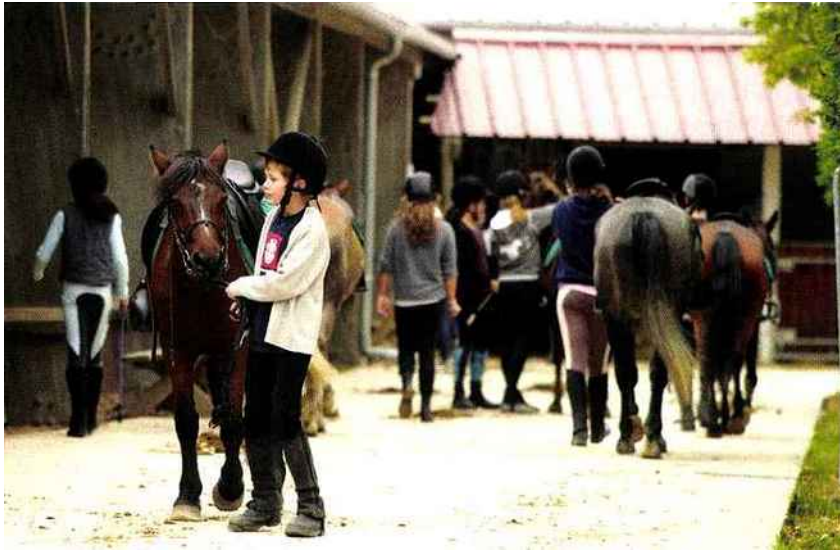




FONDS ÉQUITATION Une avancée à petits pas



Le montant et le mode d'attribution du Fonds de compensation aux centres équestres restent flous. Ph. C. Bigeon

Le dossier « Fonds Equitation » (notre n°355 p. 80) poursuit sa route. Cette aide gouvernementale qui avoisinerait les 16 millions d'euros est destinée à compenser, pour 2014, le relèvement du taux de TVA subi par les structures équestres. Afin de déterminer les centres équestres éligibles, un questionnaire émanant de la FFE a été adressé à 11 000 adresses se fondant sur les trois fichiers disponibles à la FFE, le GHN et la FNC. Ce questionnaire comprend les informations comptables nécessaires, dont la part de l'enseignement dans le CA, et précise la nécessité du renvoi des copies de déclaration de TVA de l'année concernée. La date limite du retour de ce dossier était fixée au 15 juin (cachet de La Poste faisant foi). Au dépouillement du courrier de ce lundi 15, le responsable du service instructeur, Simon Biondel, annonçait approcher les trois mille réponses. Un chiffre étonnamment faible, bien que Jean-Marie Laurent, à la direction du GHN, indique avoir « relancé nos adhérents en temps et en heure afin de les inciter à répondre ».

La FFE n'a pas donné de réponse favorable à notre demande de copie du document et n'a pas désiré ajouter de précision supplémentaire sur le futur mode d'attribution, ni le montant définitif dudit Fonds équitacion. Quelques entretiens téléphoniques avec des responsables de centres équestres donnent le ton quant au suivi du dossier. Par exemple, l'enveloppe, assez anonyme, n'a pas déclenché à sa réception de caractère d'urgence. Après lecture du document, proche de ceux édités

par les services administratifs, plusieurs dirigeants ont indiqué avoir eu besoin de faire appel à leur comptable.

Pour Jean-Marie Laurent : « Ce dossier sera une source d'informations pour les instances, il permettra de mieux connaître le poids global de la filière et facilitera l'élaboration des règles d'éligibilité pour les bénéficiaires ». Quelques-uns restent dubitatifs sur les tenants et les aboutissants de l'opération. Certains sont même tout à fait hostiles à ce soudain recensement qui oblige les dirigeants à dévoiler leur comptabilité sans estimation possible de la contrepartie financière... ni même la garantie du secret des données. Le manque de clarté sur la part de ce Fonds également destiné à financer des actions communes de lobbying et de promotion de la filière équestre, afin de soutenir la mise en place d'une véritable Politique européenne du cheval, soulève aussi des interrogations. ■ C. R.

Qui sont les entreprises connexes ? Depuis janvier dernier, le Pôle Hippolia mène une étude de marché qui vise à évaluer le poids économique des entreprises ayant un lien indirect avec le cheval (fournisseurs, etc.). Deux cents entreprises ont déjà pris part à l'enquête. Le traitement des données recueillies dans le cadre de cette enquête permettra de positionner ce secteur d'activité et son impact. C. R.

Rectificatif. Récemment réélu à la tête du Groupe chevaux du COPA à Bruxelles (L'EPERON du mois dernier p.73), Pascal Bioulac n'est plus président du GHN. Nos excuses à nos lecteurs et à l'actuel président, Pascal Aucigé.